



Aux membres de la :

## Commission consultative de la recherche (CCR)

---

### Projet de Procès-verbal de la séance plénière du jeudi 30 novembre 2023

Membres de la CCR : Mesdames et Messieurs Amélie DREISS (Présidente), Jean-Christophe GRAZ (Vice-président), Gérard BAGNOUD, Sandrine BAUME, Claudia BAGNI, Joël BILLIEUX, Mélanie BOSSON, Simon BUTTICAZ, Erika CASTRILLON MORALES, Alain CLEMENT, Christelle COCCO, Anne-Emmanuelle de CROUSAZ, Sandor CZELLAR, Denis DAFFLON, Yann DAHHAOUI, Allison DALEY, Rachel DEMOLIS, Estelle DOUDET, Pedro DUARTE, Roberto FABBRETTI, Rémy FREYMOND, Xuân FRY, Wissam HALAWI, Niko GOLDMANN, Manon JENDLY, Alain KAUFMANN, Laura LO BELLO, Véronique LONGCHAMP, Nathanaëlle MINARD, Christel NERNY, Boris NIKOLOV, Marie-Elodie PERGA, Stéphane PETERMANN, Julian RANDALL, Jonas RICHIARDI, Alberto SCHENA, Olivier STAUB, Giulia SVANASCINI, Ekaterina VELMEZOVA, Caroline WILHEM, Jérôme WUARIN, François VALLOTTON

**Membres présents :** Amélie DREISS, Jean-Christophe GRAZ, Gérard BAGNOUD, Sandrine BAUME, Mélanie BOSSON, Alexandre CAMUS (suppl. Alain KAUFMANN), Erika CASTRILLON MORALES, Christelle COCCO, Andrea GIANANTI (suppl. Yann DAHHAOUI), Roberto FABBRETTI, Xuân FRY, Marjorie FRANÇOIS (suppl. Claudia BAGNI), Niko GOLDMANN, Manon JENDLY, Nathanaëlle MINARD, Stéphane PETERMANN, Julian RANDALL, Giulia SVANASCINI, Ekaterina VELMEZOVA, Caroline WILHEM, Jérôme WUARIN

**Membres excusés :** Joël BILLIEUX, Simon BUTTICAZ, Anne-Emmanuelle de CROUSAZ, Denis DAFFLON, Estelle DOUDET, Rémy FREYMOND, Alain KAUFMANN, Véronique LONGCHAMP, Alberto SCHENA

**Invité·es :** François BAVAUD (CI), Micaela CRESPO (SR), Thé Van LUONG (SR), Cléolia SABOT (CONNECT)

### Ordre du Jour

- 1) **Mot de la Présidente**
- 2) **NCCR : état actuel de la situation, procédure de soutien et sélection**
- 3) **Avenir de la philanthropie à l'UNIL**
- 4) **Décommissionnement SwitchDrive**
- 5) **Intelligence Artificielle, nouvelle FAQ, enjeux et concrétisation**
- 6) **Nouvelles de la Maison du Savoir Vivant (Connect)**

## 1) Mot de la Présidente

Le PV du 27 juin 2023 adopté. La prochaine séance aura lieu le 11 juin 2024 à 16h15.

## 2) NCCR : état actuel de la situation, procédure de soutien et sélection

### **Présentation de Micaela Crespo, Service de la recherche**

Une douzaine de propositions de préprojets ont été portées auprès de la Direction pour la première étape des déclarations d'intention à soumettre au FNS en février. La Direction va en présélectionner un certain nombre en se basant sur le plan d'intention.

Pour développer des synergies entre ces propositions, afin éventuellement de les combiner, des séances seront organisées après Noël. Les informations sur soutien du SR à ces projets arriveront dans les semaines à venir.

### **Questions et discussion**

MC précise que ces propositions ont été validées par les Décanats.

La Direction n'a pas fixé de chiffre pour le nombre de propositions qui seront présélectionnées.

MC et JR ne savent pas si les synergies seront cherchées uniquement entre porteur·ses de propositions ou plus largement dans la communauté UNIL.

## 3) Avenir de la philanthropie à l'UNIL

### **Présentation de Micaela Crespo, Service de la recherche**

Suite au départ de la vice-rectrice en charge de la philanthropie, deux volets de ce dossier seront repris de ma manière suivante :

- 1) La levée de fonds institutionnelle auprès de philanthropes se fera au niveau de la Direction directement.
- 2) Le soutien à la levée de fonds par les chercheur·es auprès de fondations se fera au SR. Un plan d'action est en préparation pour préciser l'articulation entre SR et Facultés, qui devra être soumis à la Direction pour validation, puis aux Décanats.

### **Questions et discussion**

MC précise que la distinction dans le partage des tâches ne se fera pas entre recherche, chaires, fonds privé, public... mais seulement par logique de soutien, suite à une question de XF (SJ).

NM (SSP) demande ce qu'il adviendra du travail lancé par Veronica Frigerio, dans lequel les consultant·e·s recherche s'étaient investis, pour alimenter une base de données de fondations pertinentes et qui ont déjà fourni un soutien à des chercheur·es. MC propose de partir de ce fichier comme base, mais ne sait pas qui pourra s'en charger.

CC (FTSR) demande vers qui se tourner, en cas de questions de la part des chercheur·es sur les fondations, en attendant l'officialisation de l'articulation des tâches. JR (SR) propose d'adresser pour le moment les questions à Claire Arnold, car elle a de l'expérience dans le domaine des fondations.

XF et NM remarque que l'ancienne vice-rectrice A-C Fornage et son adjointe faisaient un travail de vérification de l'acceptabilité des fonds (sur des bases éthiques, par rapport à l'image de l'université), avec l'idée de créer une commission pour cette tâche sur base de la Charte Unil.



GB (UNIRIS) demande s'il est prévu d'inclure le réseau des Alumni pour du mécénat (comme cela est courant dans les universités étasuniennes).

AD (FGSE) demande si une suite sera donnée aux « journées de la philanthropie » qui ont eu lieu en 2022 et 2023.

MC et JR prennent note de ces questions et suggestions.

## 4) Décommissionnement SwitchDrive

### Présentation de François Bavaud (CI) et Gérard Bagnoud (UNIRIS)

SwitchDrive sera arrêté à l'UNIL au 30 juin 2024, afin d'éviter les redondances de service (avec OneDrive) et réduire les coûts. OneDrive peut accueillir les données de recherche, y compris les données personnelles. Concernant les données sensibles, il convient de se référer à la DCSR afin d'obtenir un accompagnement pour migrer les données vers un espace de stockage adéquat. Cet outil n'a pas vocation à être un stockage permanent, mais à servir à l'édition collaborative.

Pour communiquer cet arrêt aux utilisateur·ices :

- Un mail sera envoyé la semaine du 4 au 8 décembre 2023 (une partie des grand·es utilisateur·ices a déjà été informé au printemps dernier.)
- Des rappels à 3 mois, 1 mois et 1 semaine avant fermeture seront aussi envoyés par le CI.

Par ailleurs, pour aider les chercheur·es et services à choisir le meilleur outil pour placer leurs données (administratives ou de recherche) :

- Le Blog du CI a publié un article le 10 novembre.
- Une nouvelle FAQ va être créée.
- Un arbre décisionnel va être mis en ligne au premier semestre 2024, pour aider à déterminer où placer quelles données, p.ex. admin, enseignement, recherche (y.c. perso et sensibles).

### Questions et discussion

NM (SSP) souligne la grande perméabilité entre données de recherche et de l'enseignement, un outil en ligne n'est pas suffisant. Comment accompagner les chercheur·es dans leur décision ? GB rappelle que la stabilisation des data stewards vient d'être validée à la Direction et ce service sera renforcé à l'horizon 2025. FB encourage à s'adresser au helpdesk dont l'équipe est renforcée en vue de ce décommissionnement et qui propose des réponses au cas par cas.

RF (DCSR) précise que, pour les données sensibles, **Tresorit** est le nouvel outil à l'UNIL. L'UNIL couvre le coût de 3 collaborateur·ices (externes UNIL) par PI, ce qui permet de faire de **l'édition collaborative** sur des données sensibles. Des membres soulignent qu'il faut faire remonter que ce chiffre n'est pas suffisant pour certain·es chercheur·es.

Pour le stockage de données de recherche qui ne sont pas en édition collaborative ou en train d'être travaillée, le **NAS de la DCSR** est conseillé.

CC (FTSR) demande si la sauvegarde des données « oubliées » sur le SwitchDrive est assurée après sa fermeture. FB assure que des dispositions sont prises à cette fin, mais précise que le CI préfère ne pas communiquer sur ce point au moment où il convient d'encourager les utilisateur·ices à migrer leurs données.

## 5) Intelligence Artificielle, nouvelle FAQ, enjeux et concrétisation

### Présentation de Thé Van Luong, Service de la recherche

Le FAQ envoyé à toute l'UNIL le 8 novembre (<https://unil.ch/numerique/home/menuguid/ia-recherche.html>) a été élaboré par le groupe de travail stratégie numérique. Il a été validé par la Direction, et a donc une valeur institutionnelle. Il est amené à être évolutif. Ce n'est pas une directive en soi, mais dans le futur, la Directive 0.3 (déontologie) et 6.9 (protection des données personnelles) en reprendront des éléments.

Le plan d'action IA du Dicastère Recherche comprend :

- La mise à jour des directives 0.3 et 6.9
- Le lancement d'un sondage auprès des chercheur·e évaluant et lister leur besoin et utilisation de l'IA.
- Le soutien des chercheur·es : élaboration d'Index card (10 commandements IA dans la recherche), de tutoriels, de ressources, organisation de formations, de forum

Un groupe d'expert·es (« Taskforce IA ») est en cours de constitution :

- 1 expert·e par faculté + SG, CI, CSE, SR et DPO
- 1 groupe d'expert·es dédié à la veille et positionnement de l'UNIL sur les questions d'IA

Pour rappel, les IA utilisent les requêtes pour s'entraîner, donc la confidentialité et la protection des données ne sont pas assurées. Les chercheur·e-s ne doivent donc ne pas alimenter des IA avec des données confidentielles, qui ne lui appartiennent pas, ou qui ne sont pas anonymisées. En cas de doute, s'adresser au DPO et demander l'autorisation aux personnes impliquées.

### Questions et discussion

Est-ce que le groupe de travail peut être sollicité pour un avis sur l'utilisation de l'IA dans un projet dans le cadre d'une demande éthique à la CER, demande NM (SSP). TVL assure que c'est possible.

JCG (SSP) demande si les expert·es seront issus des facultés. THV précise que les expert·es seront bien internes, mais la Taskforce se donne la possibilité de consulter aussi des expert·es externes.

AD (FGSE) demande si une licence ChatGPT pro sera prise en charge par l'UNIL. TVL dit que beaucoup de demandes individuelles de remboursement de la part chercheur·es sont déjà arrivées, mais ne sait pas si une prise en charge centrale de licence est prévue.

## 6) Nouvelles de la Maison du Savoir Vivant (Connect ?)

### Présentation de Cléolia Sabot, coordinatrice de Connect

Le nouveau nom de la Maison des Savoirs Vivants serait CONNECT, nom qui est à valider par la Direction le 19.12.2023. Elle est définie comme un Fonds de soutien à la recherche partenariale (plutôt que comme une maison physique ou une entité structurelle). Le lancement du projet aura lieu le 12 mars 2024 (18h-20h, à vos agendas !).

Le poste de direction mis au concours au printemps 2023 a été reconfiguré en poste de coordination qu'occupe CS depuis octobre, travaillant avec un Comité de Direction qui comprend des personnes de plusieurs services (secrétariat général, Hub, CDD, SR, SCMS, Collaboratoire, UUNICOM).

CONNECT vise à apporter un soutien méthodologique et financier à la « recherche partenariale » dans ces multiples formes (collaborative, participative, action, science citoyenne...) à l'UNIL. CONNECT ambitionne de créer des synergies (avec FIP pour les projets recherche-enseignement, avec CIVIS pour les open lab) et rester agile, en évoluant en fonction de la capitalisation et des retours d'expérience.

Les 4 instruments de CONNECT :

- le rolling call : un nouvel appel à projets, évaluation en tout temps, avec une enveloppe de 20-50'000 par projet (montant encore en discussion, à faire valider par la Direction). Pour les projets soutenus, organisation de Labs. Les critères de sélection et d'éligibilité sont en élaboration.
- Interact : actuellement pour des partenariats UNIL - Ville de Lausanne, vocation à s'étendre à d'autres communes.
- Volteface : actuellement hébergé au CCD, repris et élargi par CONNECT. Un appel thématique par an, le premier en 2024 serait sur la santé (projet à faire valider par la Direction). Volteface a pour mission de faire émerger et concrétiser la demande sociétale et d'y répondre dans des projets de recherche.
- Confluence : pour des projets de mémoire d'étudiant-es.

Les indicateurs de réussite de CONNECT seront la Diversité, l'Efficacité et la Satisfaction.

### Questions et discussion

GB (UNIRIS) demande si les projets peuvent impliquer des services de l'UNIL. Selon CS, c'est bien le cas, mais Connect soutient des projets de recherche. Les services pourront sans doute être soit des partenaires des chercheur-es, soit participer à l'identification du besoin. À préciser et valider avec le Comité de Direction.

MJ (FDCA) demande si l'enveloppe budgétaire est connue. Pas encore fixé, mais serait environ, la 1ère année : Rolling Call 500k, Interact 80k ; Volteface 100k (incluant salaire de chargé-e de projet).

NM (SSP) demande comment assurer une évaluation de qualité des projets de recherche. CS précise que le mécanisme est à consolider, mais l'idée serait qu'un membre du comité de direction évalue la conformité stratégique du projet soumis avec les missions de Connect, et un-e ou deux expert-e(s) thématique(s) la pertinence scientifique.

MJ soulève un point de vigilance sur les « mandats Connect » qui ne doivent pas constituer des moyens de faire du consulting gratuit. Ce terme prête à confusion. CS cite l'exemple fictif d'une association qui aurait besoin d'une revue de littérature pas à jour pour son domaine, là ce serait un « mandat » pour un travail de chercheur-e ou d'étudiant-e. La liberté académique sera toujours assurée dans les rapports de recherche.

NM demande si les checheur-es déjà impliqué-es dans une recherche partenariale doivent s'annoncer à Connect. CS : ce n'est pas le cas, mais pour la capitalisation des savoirs et la création d'une communauté, ce serait intéressant.

Lausanne, le 30 nov 2023

Docteure Amélie Dreiss



**UNIL** | Université de Lausanne  
Commission consultative de la recherche (CCR)

Présidente de la Commission  
consultative de la recherche (CCR)